



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **18 décembre 2019**

Compte rendu affiché le **25 décembre 2019**

Date de convocation du conseil municipal le **12 décembre 2019**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	33

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY MAIRE, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Virginie COMTE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Christiane PERRET FEIBEL

Objet :

Attribution d'aide à la formation Bafa et Bafd

V_DEL_191218_39

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia NEZZAR à Nawelle CHHIB

Membres absents :

Ahmed CHEKHAB, Yvette JANIN, Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Batoul HACHANI, Mourad BEN DRISS, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Bernard GENIN

Rapport de Madame JACOB

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Vaulx-en-Velin, accompagne les jeunes vaudais en leur attribuant des bourses pour le financement du BAFA ou du BAFD.

Ces diplômés leur permettent de trouver un emploi pendant l'été ou les vacances scolaires, et pour ceux qui le souhaitent, d'entamer un parcours professionnel plus poussé et de faciliter l'accès aux filières professionnelles du social, de l'animation ou de l'éducation.

En 2019, plusieurs bourses ont été accordées. Au total, ce sont 39 bourses de financement du BAFA et 1 bourse de financement du BAFD qui ont bénéficié à 22 filles et 17 garçons.

Je vous propose d'attribuer 40 nouvelles bourses de formation BAFA et BAFD au profit de jeunes vaudais. Ces bourses concerneront des stages théoriques, d'approfondissement ou de qualifications.

En contrepartie de ces bourses les jeunes s'engagent à effectuer prioritairement leurs stages pratiques au sein des services municipaux.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, qui nous lie à la Caisse d'Allocation Familiale, cette dernière participant à hauteur de 50% aux dépenses engagées par la Ville.

Les crédits nécessaires à l'attribution des bourses s'élèvent à 8 600 euros.

Ces bourses prendront la forme d'une participation directement versée aux organismes de formation retenus par la Ville et agréés par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

En conséquence, je vous propose :

Ø d'approuver l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/12/2019

Reçu en préfecture le 27/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20191218-V_DEL_191218_39-DE

Vu les articles L2121-1, L2121-23, L2121-29, R2121-9 et R2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que pour favoriser l'accès des jeunes aux métiers de l'animation, la collectivité propose de reconduire la mise en place d'un dispositif de financement pour l'obtention du BAFA ou BAFD ;

Entendu le rapport présenté le 18 décembre 2019 par Madame Christine Jacob, conseillère municipale déléguée à la jeunesse ;

Après avoir délibéré, décide :

Ø d'approuver l'attribution de 40 bourses de formation au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs ou au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs.

Nombre de suffrages exprimés : 33
Votes Pour : 33
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2019 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

Envoyé en préfecture le 27/12/2019
Reçu en préfecture le 27/12/2019
Affiché le 
ID : 069-216902569-20191218-V_DEL_191218_39-DE